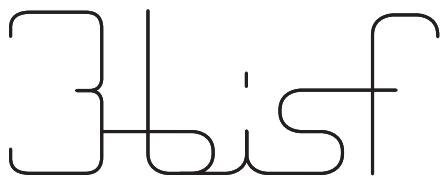


CENTRE D'ARTS CONTEMPORAINS D'INTÉRÉT NATIONAL
RÉSIDENCES D'ARTISTES | ARTS VIVANTS & ARTS VISUELS



RÉSIDENCE SPECTACLE VIVANT // MODE D'EMPLOI



QUI

Centre d'arts contemporains, le 3 bis f est situé dans les murs de l'hôpital psychiatrique Montperrin, à Aix-en-Provence. Son nom est celui que portait le pavillon dès la construction de l'hôpital à la fin du dix-neuvième siècle. Une époque où les pavillons d'hôpitaux portaient des numéros, avant les noms de fleurs, puis aujourd'hui de psychiatres. 3 bis f, c'est jusqu'en 1982, le 3 bis des femmes, lieu d'hospitalisation fermé, un pavillon de force conçu à cet effet, architecture panacoustique, dortoirs et cellules. Le début des années quatre-vingt voit le développement de l'activité extra-hospitalière en psychiatrie ayant notamment pour conséquence la vacance de locaux.

Le projet du 3 bis f est porté, a été mis en place et défini par l'association Entr'Acte, créée en 1983, à l'initiative d'une équipe hospitalière et d'artistes. Au début de cette aventure, il s'agissait de redonner de la valeur à l'intra-hospitalier sans tomber dans des démarches de mise à l'écart et d'engager le pari de l'importance de la présence du non spécialiste dans l'univers de la psychiatrie, en proposant à des artistes, principalement plasticiens à l'époque, de venir développer leur propre démarche de création dans les espaces nouvellement libérés (pavillon Guiraud) de l'hôpital. Au début des années quatre-vingt dix, le 3 bis f bénéficie d'une réhabilitation de ses locaux, financée par le centre hospitalier et se dote à cette occasion d'une salle de spectacle (93 places) et d'une salle d'exposition. Depuis lors, le 3 bis f a étendu son accueil en résidence à des artistes de différentes disciplines : plasticiens, mais également chorégraphes, danseurs, comédiens, musiciens, écrivains sont invités chaque année à développer des projets de recherche et de création.

Le 3 bis f propose un lieu et des rencontres propices à des confrontations conceptuelles, aux questionnements d'artistes avec des patients, des professionnels de l'art, le personnel soignant, des travailleurs sociaux et le public. Pour ce faire, il s'appuie sur trois principes fondateurs :

NON-THÉRAPEUTIQUE A PRIORI

C'est une position éthique, une façon de créer un espace de rencontres, préalable nécessaire à toute possibilité éventuelle de lien thérapeutique, de participer à la revalorisation de la notion d'asile (droit d'asile, terre d'asile,...). Pour les hospitalisés, le 3 bis f est un lieu qui leur est proposé sans prescription, où chacun peut notamment trouver à l'occasion de la confrontation à un travail artistique, la possibilité de nouer ou de renouer un lien social.

TROC / ÉCHANGE

Instaurer entre les artistes et le lieu un rapport d'échange, d'ouverture de leur travail vers l'hôpital, au public, qu'il soit ou non hospitalisé. Dans ce cadre de relation, l'échange implique immédiatement la responsabilité, l'engagement de chacun.

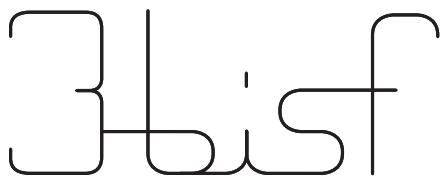
DÉSÉGRÉGATION

Démarche qui invite à faire se rencontrer les gens entre eux en dehors de cette définition préalable qui stipulerait l'état des personnes, leur origine, leur statut. Ainsi toutes les propositions, faites de rencontres avec les artistes et leur démarche, se font de façon indistincte ; aux personnes hospitalisées ou suivies en soin psychiatrique externe ; aux personnes qui n'ont jamais eu à faire ou à voir avec la psychiatrie ; aux personnes qui n'ont pas encore eu à faire avec la psychiatrie, etc...

QUOI

La proposition faite aux artistes n'est pas d'installer un rapport thérapeutique avec un groupe, mais de poursuivre une démarche de création en pariant simplement sur l'effet de cette rencontre basée sur l'échange : un espace pour créer contre l'ouverture de l'atelier sur l'hôpital et sur la ville. Travailler pour soi mais aussi avec les autres résidents, et avec notre équipe ainsi qu'avec les enjeux de la psychiatrie publique et de la place de l'art dans un lieu de réponse à l'exclusion. Les résidents sont au centre du brassage que nous installons.

Ce va-et-vient, où le rôle et le statut de résident peut être habité aussi bien par l'artiste que par le patient, permet souvent une construction de fonctionnement de groupe forte basé sur l'engagement et une place possible pour tout type de participation et d'implication. L'articulation entre le travail personnel de l'artiste et le travail de groupe prend des formes multiples. Le préalable à tout projet reste l'acceptation d'une non maîtrise de ce qui va se passer. La seule constante demeure l'expérience partagée et non l'acquisition ou la transmission d'un savoir technique à travers la conduite d'ateliers de pratique collective.



LOGEMENT

Le 3 bis f dispose de trois chambres meublées avec salles de douche/toilettes privatis. Deux chambres sont aménagées avec deux lits simples et la troisième avec trois lits simples. L'occupation des chambres est gérée en fonction des besoins de chaque résident. Une cuisine est mise à disposition des résidents du 3 bis f.

ESPACES DE TRAVAIL

Le 3 bis f dispose 240 m² d'espaces de travail : un studio de danse, deux ateliers destinés aux artistes plasticiens, une salle de spectacle, un espace d'exposition.

Durant la durée de la résidence, la salle de spectacle et/ou le studio de danse mis à disposition sont définis comme étant les espaces principaux de travail de l'artiste.

Le lieu est mis à disposition sur toute la durée de la résidence. Nos deux techniciens vous accompagneront sur une durée de 2x 24h (Soit 48 heures au total), selon des modalités qui seront définies ensemble.

BOURSE DE RÉSIDENCE

Allocation d'une bourse de 5 000 € bruts, destinés à couvrir les frais inhérents à la recherche, la conception et/ou à la réalisation du travail de l'artiste, ainsi que ses besoins personnels.

COPRODUCTION ET DIFFUSION

L'artiste est propriétaire des œuvres produites dans le cadre de sa résidence et il dispose à ce titre pleinement de son droit moral et patrimonial.

COMMENT

Les propositions sont à adresser par voie de mail :

- direction@3bisf.com

ou par voie postale :

- Jasmine Lebert
- 3 bis f - Centre d'arts contemporains
Hôpital psychiatrique Montperrin 109, avenue du Petit Barthélémy 13617 Aix-en-Provence Cedex 1

Idéalement, une proposition comprend :

- Un dossier artistique représentatif du travail général de l'artiste ou de la compagnie comprenant, description du projet en cours, CV et budget de production (si possible).
- Un calendrier prévisionnel comprenant votre période souhaitée au 3 bis f
- Une note argumentée du choix de cette résidence pour le lieu ou motivant la demande de résidence de recherche.

QUAND

Le programme de résidences du 3 bis f est nourri de plusieurs temporalités. Celle de la découverte et du dialogue en amont de toute résidence est importante, au même titre qu'une visite sur site.

Les artistes sont invités à adresser leurs propositions 12 à 18 mois avant le début escompté d'une résidence.

OU

Le 3 bis f est situé à proximité du centre ville d'Aix-en-Provence, à quelques pas de la bibliothèque Méjanes, du conservatoire, du CCN Preljocaj, des facultés et de la gare routière qui dessert la gare d'Aix TGV et l'aéroport. Un code d'accès permet l'accès au parc de stationnement du centre hospitalier.

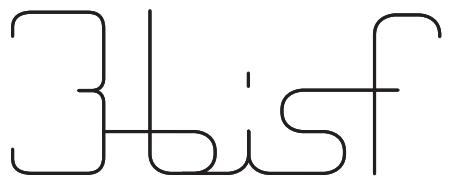
Le 3 bis f est membre du SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques), du réseau régional TRAVERSES, de d.c.a. (association française de Développement des Centres d'Art) et des réseaux Artfactories/Autre(s)p'Arts, Tridanse, Groupe du 27, Arts en Résidence, Marseille Expos.

Le programme de résidences du 3 bis f bénéficie du soutien de l'Hôpital Montperrin, du ministère de la Culture, de la DRAC PACA, de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de la ville d'Aix-en-Provence, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Métropole Aix Marseille Provence.

Plus d'informations sur l'histoire du centre hospitalier Montperrin ICI

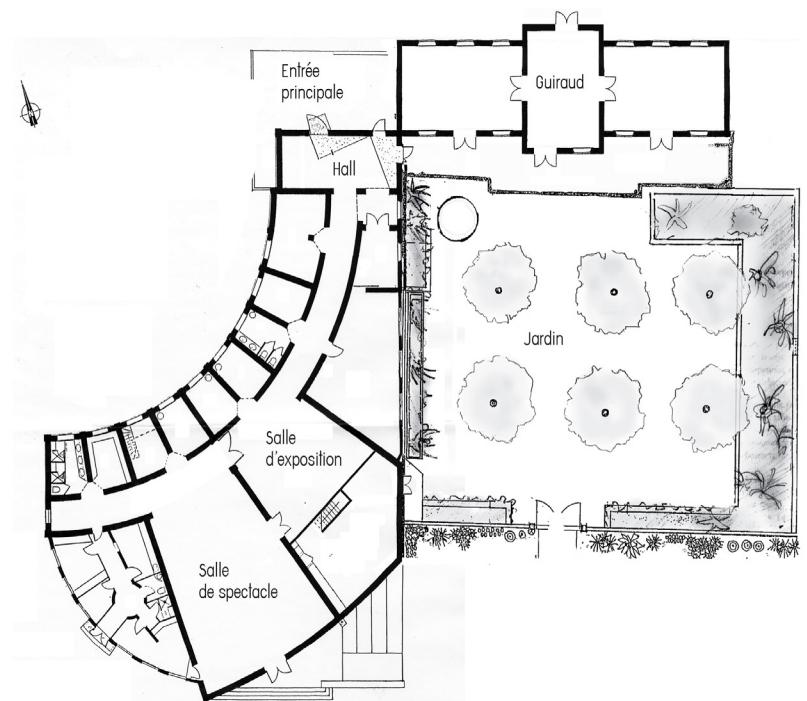
POUR QUI

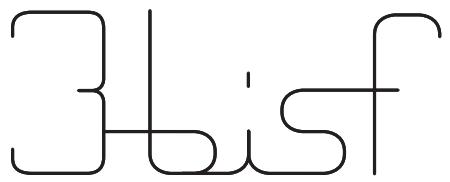
Le programme de résidences de recherche et de création pour le lieu est ouvert aux compagnies, artistes ou collectifs d'artistes de toute nationalité, sans limite d'âge. La compréhension et la pratique orale du français est un prérequis. Engagé dans une politique de réseau, le 3 bis f est sensible aux projets réunissant plusieurs partenaires, territoires et/ou champs disciplinaires.



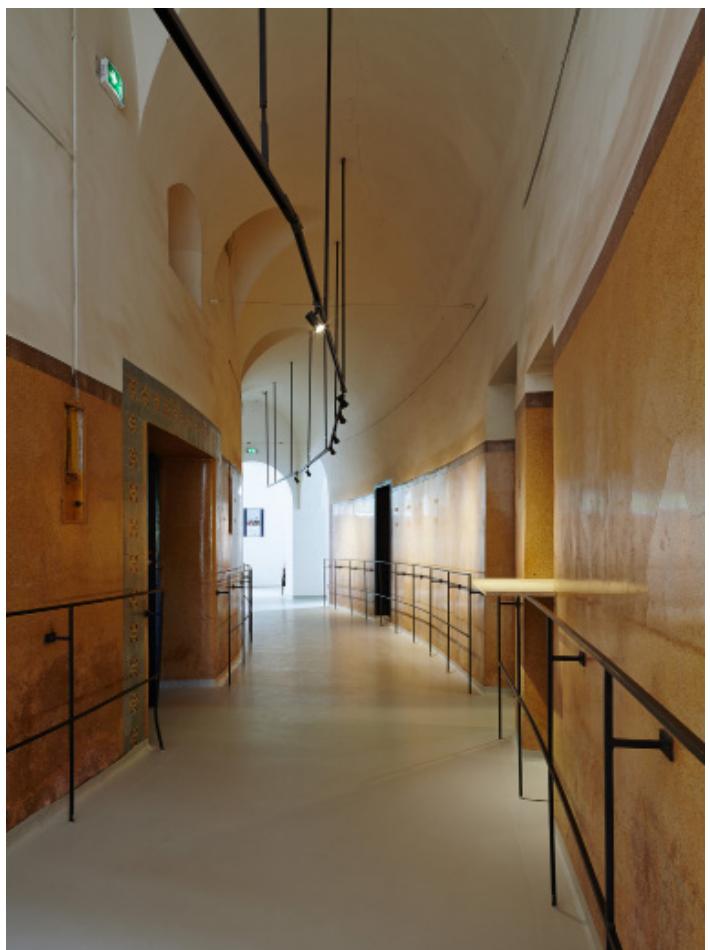
RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

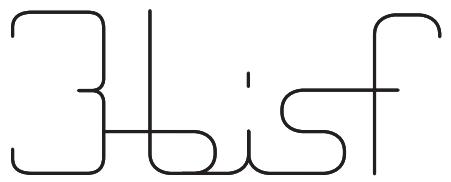
LES ESPACES





RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

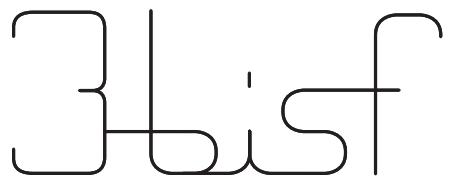




RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

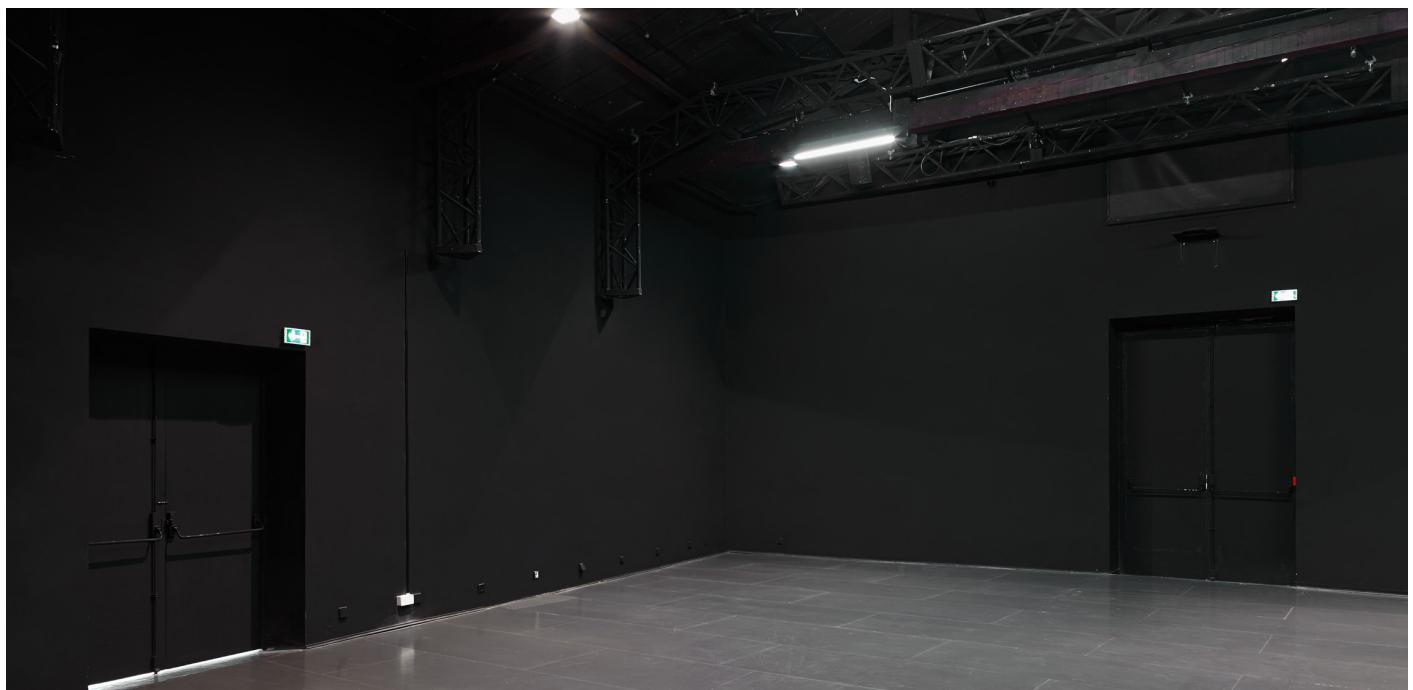
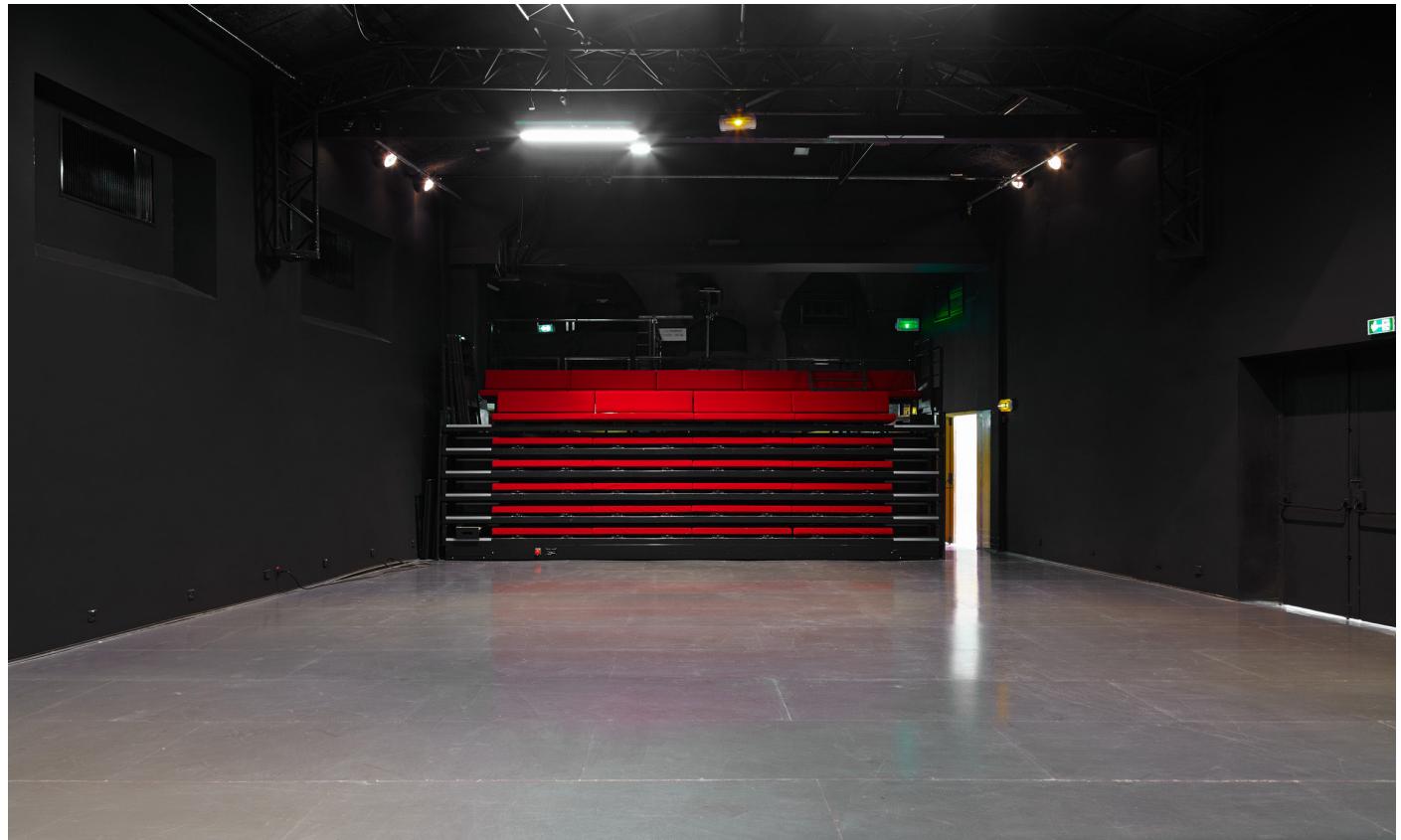
SALLE DE SPECTACLE

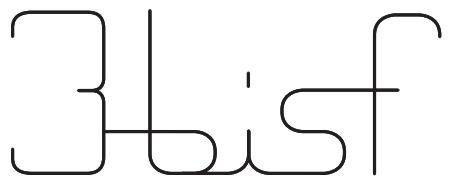




RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

SALLE DE SPECTACLE

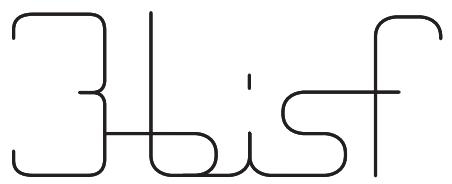




RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

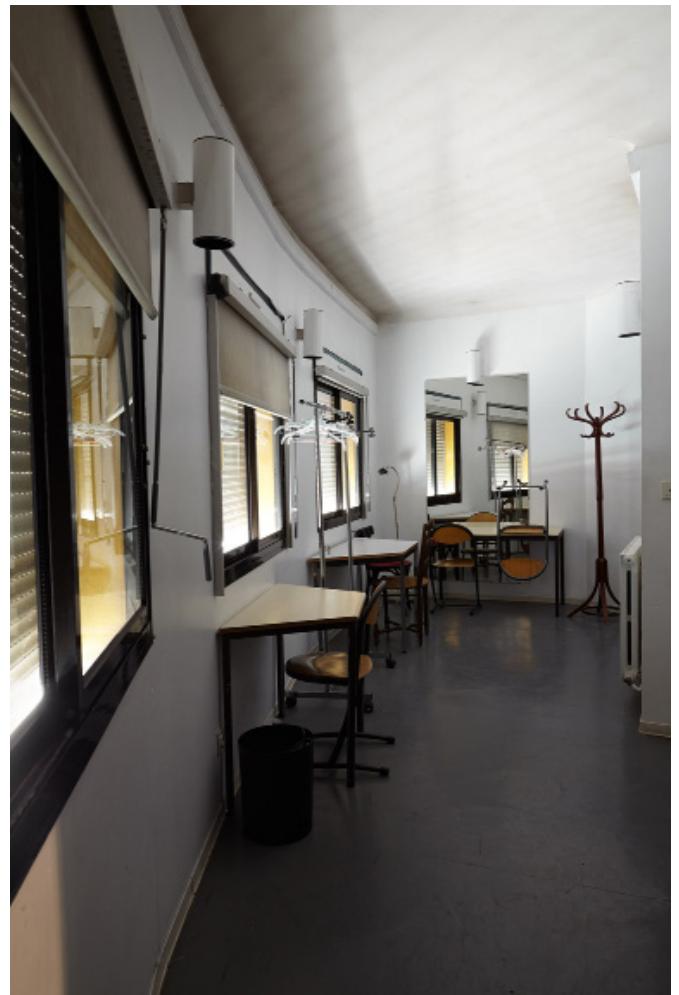
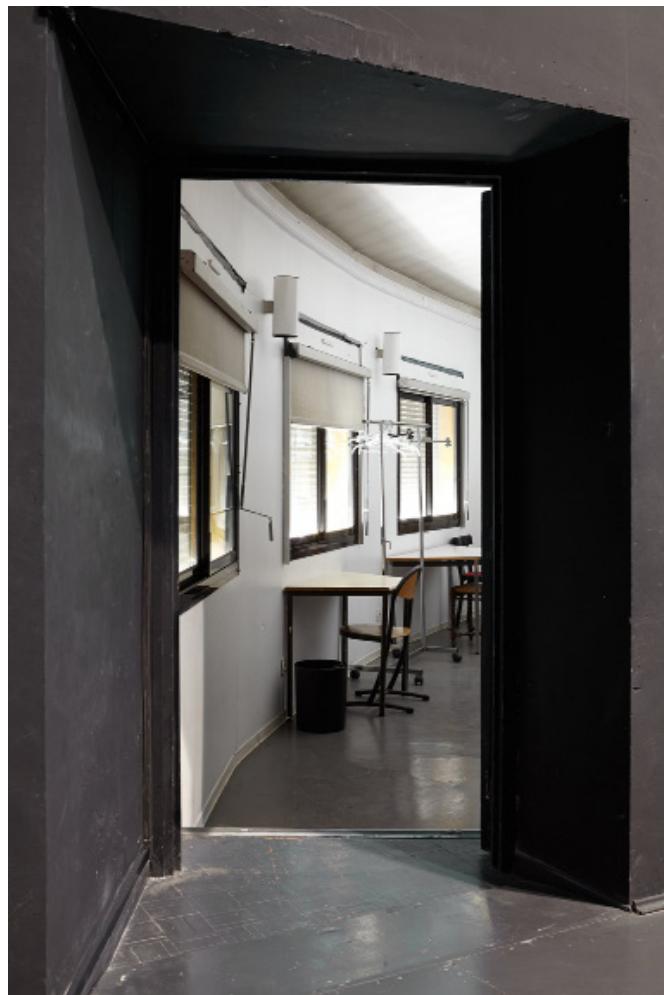
STUDIO

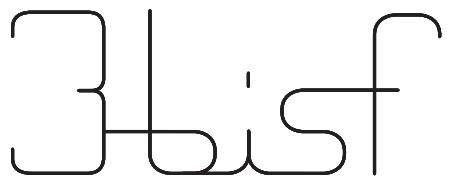




RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

LOGES





RÉSIDENCES ARTS VIVANTS // MODE D'EMPLOI

SALLE D'EXPOSITION

